



Offre Ref : 431615

Animateur jeunesse

Date de publication : 07/05/2018

Date limite de candidature : 30/05/2018

Date prévue du recrutement : le plus tôt possible

Durée de la mission : 6 mois, possibilité de renouvellement

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT D'ANIMATION

MISSIONS

Descriptif des missions du poste : Animation envers le public adolescents : 11 à 17 ans, sur le secteur d'Arcey, Désandans

- 1/ Intervention dans le cadre de l'animation du public adolescents au collège en temps scolaire et extrascolaire.
- 2/ Gestion du centre de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires : établissement et communication d'un programme, suivi des inscriptions, préparation et organisation des animations, recrutement et coordination des animateurs, organisation du ramassage de bus, des repas, des sorties à l'extérieur, déclarations administratives, suivi du paiement des familles, ...
- 3/ Gestion du club ados : organisation d'animations et de sorties à destination des collégiens
- 4/ Suivi administratif du service Action Jeune
- 5/ Organisation et participation aux réunions de la commission enfance de la Communauté de Communes. L'agent participe également aux réunions organisées par des partenaires institutionnels
- 6/ Communication : réalisation et distribution de tracts, communication

Travail en collaboration avec les animateurs des autres secteurs pour montage de projets transversaux : chantiers de jeunes, événements à l'échelle de la CC2VV,

Profil recherché : Connaissances théoriques et savoir-faire :

- Capacité à animer des séances à destination des enfants,
- pédagogie
- Inculquer des valeurs aux enfants
- Faire preuve d'autorité envers les enfants
- Etre capable de coordonner une équipe d'animateurs
- Capacité à monter des projets avec des partenaires
- Capacité à gérer des demandes de subvention
- Connaître le cadre réglementaire relatif à l'accueil du jeune enfant
- Connaître et savoir appliquer le cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités locales
- Savoir gérer un budget
- Maîtriser les outils informatiques et bureautiques (internet, logiciels comptables, pack office, ...)
- Maîtriser l'expression écrite et orale (grammaire, orthographe, syntaxe, vocabulaire professionnel,...)

Savoir-être (comportement, attitude, qualités humaines) :

- Bâtir une relation de confiance avec les enfants, les familles et les élus
- Etre autonome
- Etre rigoureux et avoir des qualités d'organisation (organisation dans le travail, dans le classement, savoir gérer les priorités,...)
- Avoir l'esprit d'équipe
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus (accueil de la population avec amabilité,...)

- Etre force de proposition
- Respecter le devoir de réserve, secret professionnel
- Avoir le sens du service public

Exigences requises : Qualifications et expérience dans l'animation : BAFA ou BAFAD

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : ARCEY

Service d'affectation : Service Jeunesse

Temps de travail : Tps Non Complet : 20 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Non

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique :

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Catégorie des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs internes) : En coordination étroite avec les animateurs des autres secteurs de la CC2VV, en particulier l'Isle sur le Doubs

Relations (interlocuteurs externes) : Contacts avec les élus et les services de la CC2VV Relations avec les enfants, leur famille, les professeurs et l'administration du collège, les associations, Contacts et échanges d'informations avec d'autres acteurs (partenaires, prestataires, autres communes,...)

Réunions auxquelles participe l'agent :

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES
11 rue de la Fontaine
25330 PAYS DE CLERVAL

Informations complémentaires : laetitia.daguet@cc2vv.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.